GRAND bassin de BOURG-EN-BRESSE
communauté d'agglomération

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réouverture de Carré d'Eau

Très attendue par le public, la réouverture de Carré d'Eau est prévue samedi 20 juin. Comme pour les autres équipements communautaires, la sécurité des usagers est la priorité de la Communauté d'Agglomération.

Conformément aux directives gouvernementales, l'entrée à la piscine se fera donc sur réservation uniquement, dans la limite d'une par jour et par personne. Le nombre de personnes sera limité à 350 en simultané. Tous les espaces extérieurs seront ouverts.

Le public sera invité à respecter les règles de distanciation physique et à se désinfecter les mains en entrant. Le port du masque est conseillé. Les casiers seront fermés, tout comme l'espace balnéo.

En pratique

Ouverture de Carré d'Eau du lundi au dimanche.
Réservation obligatoire sur www.carredeau-bourgenbresse-agglomeration.fr.
Réservation pour un créneau horaire au choix : de 10h à 13h, de 13h30 à 16h30 ou de 17h à 20h.
Ouverture du pentaglisse, du toboggan et des plongeoirs de 10h30 à 12h30, de 14h à 16h et de 17h30 à 19h30.

Profiter de l'été pour apprendre à nager

Du 6 juillet au 30 août, Carré d'Eau organise des stages de natation. Ils s'adressent aux enfants à partir de 6 ans, pour un apprentissage ou du perfectionnement. Les cours durent 30 minutes, avec une séance par jour, entre 10h et 12h. Pour s'inscrire, envoyer un mail à mns.carredeau@ca3b.fr et donner un numéro de téléphone. L'équipe de Carré d'Eau reprendra contact avec les personnes intéressées pour organiser la séance et prendre un rendez-vous pour le paiement. Tarifs : 83€ (+2€ de frais de carte pour une première inscription).

Renseignements
Carré d'Eau
Tél : 04 74 23 82 00.
www.carredeau.bourgenbresse-agglomeration.fr

3 avenue Arsène d'Arsonval - CS 88000
01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tél. 04 74 24 75 15 - Fax 04 74 24 75 13
courrier@ca3b.fr - www.ca3b.fr